



Tableau-guide sur les prestations d'audit énergétique

Audit minimal
pour **Ma Prime**
Renov' (MPR)

Audit complet
conforme **Région**
(incluant **MPR**)

1. Visite :

	▼	▼
Relevés géométriques et techniques : dimensions, composition des parois, chauffage, eau chaude, conformité de la ventilation, présence de pathologies, thermographie si nécessaire	✓	✓
Relevé et analyse complète de l'installation de ventilation (dont débits) et des risques pathologiques	✗	✓

2. Existant :

Modélisation de l'habitation pour classement A à G et affichage de la répartition des déperditions	✓	✓
Croquis du logement	✗	✓
Intégration de clichés infrarouge dans le rapport (si pertinent)	✗	✓
Analyse des factures énergétiques	✗	✓

3. Scénarios de rénovation :

Modélisation de scénarios pertinents décomposés en étapes, calcul des étiquettes après travaux suivant la méthode 3CL-DPE	✓	✓
Indication des performances à respecter pour bénéficier des aides pour chaque poste de travaux	✓	✓
Optimisation des scénarios en fonction des spécificités et particularités de la maison et pour une meilleure prévention des pathologies. Exploration des variantes possibles	✗	✓
Fiches travaux pour vous aider à exprimer vos besoins auprès des entreprises (choix des matériaux, prise en compte des pathologies et risques pathologiques, conseils de mise en œuvre, points de vigilance, illustrations, traitement des interfaces et de l'étanchéité à l'air, croquis de localisation dès que nécessaire)	✗	✓

4. Rapport et suivi :

Rapport d'audit selon le format normalisé national	✓	✓
Rapport qualitatif et/ou annexes pour permettre l'intégration des analyses et informations supplémentaires qui ne pourraient être intégrées dans le format normalisé	✗	✓
Analyse pédagogique et personnalisée pour favoriser et faciliter le passage à l'action	✗	✓
Réunion de restitution (de préférence sur place)	✗	✓
Inclus : ajout d'un scénario correspondant aux devis des entreprises (si différent des scénarios étudiés)	✗	✓
Si aide région pour les travaux : mise à jour finale de l'étiquette énergétique en fonction du résultat du test d'infiltrométrie	✗	✓

Avantages et inconvénients des deux solutions :

Audit minimal pour Ma Prime Renov'

Audit complet conforme Région (incluant MPR)

<ul style="list-style-type: none">• Meilleure réactivité pour la prise de RDV et la réalisation de la prestation• Prestation suffisante pour les principales aides à la rénovation (Ma Prime Renov' notamment)• Prestation pouvant être moins coûteuse que l'audit Région• Format de rapport normalisé	<ul style="list-style-type: none">• Prestation plus approfondie et exhaustive, qui demande plus de temps et implique une réactivité généralement moindre des auditeurs• Prestation plus coûteuse mais éligible à une aide régionale de 600 €• Audit nécessaire pour bénéficier ensuite des aides travaux de la Région pour les scénarios BBC• Format de rapport libre, permettant davantage d'exhaustivité et une meilleure prise en main par le bénéficiaire
---	--

Remarques :

Les auditeurs conventionnés avec la Région Normandie possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour mener à bien les différents types d'audits.

Si l'aide Région à l'audit n'est pas mobilisée, chaque auditeur reste cependant libre de proposer :

- les options qu'il juge pertinentes, en accord avec le particulier, en plus de l'audit minimal pour Ma Prime Renov', par exemple en s'appuyant sur le tableau ci-dessus,
- des prestations adaptées au cas par cas. Certaines maisons (géométries particulières ou avec de nombreuses compositions différentes, bâti ancien, etc.) peuvent nécessiter un audit renforcé là où d'autres, plus simples ou plus homogènes peuvent plus facilement se satisfaire de la démarche minimaliste de l'audit pour Ma Prime Renov'.